

BILAN D'ACTIVITES - 2017

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE



Partenaires financiers et techniques



SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CONTEXTE	3
II.	TERRITOIRE D'INTERVENTION EN 2017	3
III.	ETAT DE LA QUALITE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEICHE	4
IV.	LES MOYENS HUMAINS	8
A.	Le bureau.....	8
B.	Les membres du comité syndical et le rôle des délégués.....	8
C.	Les ressources humaines du Syndicat	8
D.	Le comité de pilotage	9
V.	BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT	10
A.	Secrétaire-Comptable	10
B.	Animatrice - Coordinatrice	11
C.	Technicien de rivière	19
D.	Animation agricole	23
E.	Technicien bocage	27
VI.	VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE	33
VII.	BILAN COMPTABLE 2017	33
VIII.	BILAN FINANCIER DES ACTIONS CONDUITES EN 2017	33
IX.	PERSPECTIVES 2018	34
A.	Ressources humaines	34
B.	La construction du 2 nd contrat de bassin versant	34
C.	Travaux CTMA et Breizh Bocage	34
D.	Volet qualité de l'eau	34
E.	Suivi de la qualité de l'eau (suivi physico-chimique et pesticides).....	35
F.	Développement des outils de communication.....	37
G.	Prévisionnel financier des actions 2018	37

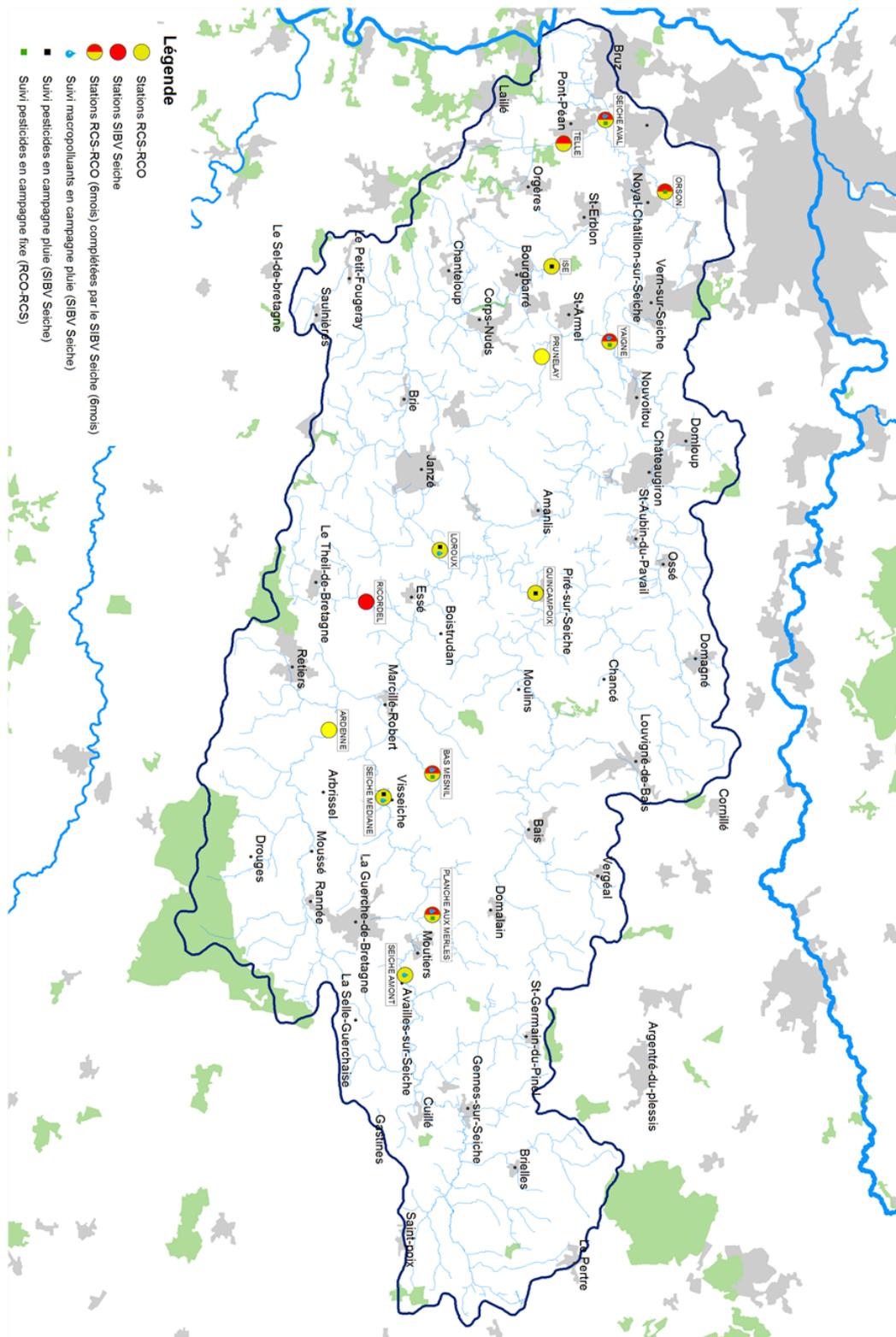
ANNEXES.....52

-  **Journée « Démonstration de matériel »**
-  **Exemple de Fiche projet de restauration du milieu Bourbarré**
-  **Exemple d'étude et d'inventaire du bocage (Louvigné de Bais)**
-  **Fiches chantiers des travaux CTMA 2017**
-  **Les flashs techniques agricoles (2 flashs sont parus en 2017)**
-  **Compte rendu du comité de pilotage annuel 2017**
-  **Articles de presse**

III. ETAT DE LA QUALITE DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEICHE

Le suivi physico- chimique et pesticides

Localisation des points de suivi en 2017



Le suivi de la qualité de l'eau réalisé sur le bassin versant en 2017 confirme le bilan d'un état global de la qualité de l'eau toujours mauvais même s'il diffère selon les paramètres analysés.

Les résultats d'analyse physico-chimique figurent dans les tableaux ci-après par masses d'eau et par année de suivi. Certaines masses d'eau se dégradent comme le Loroux et la Seiche amont.

ARDENNE							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,17	0,24	0,21	0,15	0,20	0,09	0,20
Carbone Organique	8,30	11,65	9,56	10,22	10,61	6,87	8,40
Matière en suspension	30	30	30	26	37	17	16
Nitrates	47,90	40,00	53,90	38,70	43,50	41,80	58,00
Orthophosphates	0,13	0,17	0,15	0,20	0,13	0,11	0,17
Phosphore total	0,13	0,15	0,11	0,14	0,21	0,10	0,10

BAS MESNIL							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium				0,36	0,15	0,24	0,13
Carbone Organique	12,40			11,65	9,20	23,54	8,92
Matière en suspension						216	40
Nitrates	62,55			40,40	47,80	49,64	53,01
Orthophosphates	0,55			0,42	0,37	0,28	0,36
Phosphore total	0,30			0,37	0,25	0,60	0,27

ISE							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,16	0,13	0,23	0,36	0,16	0,18	0,22
Carbone Organique	6,99	7,47	11,07	8,51	5,86	8,32	7,39
Matière en suspension	8	13	34	29	24	28	21
Nitrates	41,80	37,00	44,80	33,80	37,30	32,90	43,80
Orthophosphates	0,35	0,28	0,27	0,27	0,28	0,24	0,29
Phosphore total	0,15	0,15	0,16	0,19	0,18	0,18	0,14

LOROUX							
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	1,11	0,33	1,17	3,44	1,26	33,00	35,90
Carbone Organique	9,30	7,97	7,39	8,88	7,97	11,41	12,48
Matière en suspension	27	29	53	60	36	70	41
Nitrates	58,70	46,70	59,80	44,70	46,50	41,70	58,70
Orthophosphates	1,86	1,48	1,39	0,84	1,53	1,38	3,73
Phosphore total	1,05	1,05	0,57	0,46	0,45	0,66	0,78

ORSON

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium				0,23	0,15	0,29	0,29
Carbone Organique	11,14			9,355	10,15	12,3	7,91
Matière en suspension							29
Nitrates	27,74			24	27,6	24	21
Orthophosphates	1,335			0,459	0,83	0,63	0,34
Phosphore total	0,562			0,264	0,183	0,71	0,24

PLANCHE AUX MERLES

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium				1,38	2,13	0,986	0,33
Carbone Organique	13,55			12,3	15,79	15,7	7,78
Matière en suspension						105	111
Nitrates	62,38			55	58,9	59,99	45,38
Orthophosphates	11,29			1,76	2,08	0,96	1,10
Phosphore total	5,99			1,292	0,98	1,21	0,52

PRUNELAY

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,06	0,24	0,08	0,14	0,05	0,37	0,29
Carbone Organique	6,50	6,87	5,04	6,07	4,67	9,88	8,13
Matière en suspension	14	14	17	20	11	16	19
Nitrates	55,21	57,51	57,95	47,80	47,40	48,60	58,90
Orthophosphates	0,10	0,12	0,11	0,16	0,16	0,12	0,19
Phosphore total	0,07	0,07	0,07	0,10	0,12	0,12	0,11

QUINCAMPOIX

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,22	0,18	0,17	0,12	0,11	0,20	0,35
Carbone Organique	7,66	7,27	7,77	7,26	5,98	7,87	7,96
Matière en suspension	11	21	34	32	22	26	20
Nitrates	65,60	49,90	63,80	46,10	50,20	44,60	60,40
Orthophosphates	0,53	0,39	0,23	0,18	0,32	0,28	0,43
Phosphore total	0,27	0,17	0,15	0,14	0,14	0,19	0,17

RICORDEL

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium				0,14	0,12	0,20	0,16
Carbone Organique	8,54			9,93	6,33	8,91	7,90
Matière en suspension						32	23
Nitrates	30,41			32,50	32,70	34,58	24,00
Orthophosphates	0,43			0,20	0,17	0,18	0,35
Phosphore total	0,20			0,21	0,13	0,14	0,11

SEICHE AMONT

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,51	0,19	0,30	0,29	0,23	0,47	3,80
Carbone Organique	12,12	9,82	10,72	11,33	12,60	11,10	13,40
Matière en suspension	30	18	18	25	21	23	33
Nitrates	58,80	47,70	57,80	41,80	49,30	43,90	40,00
Orthophosphates	0,64	0,49	0,35	0,30	0,35	0,40	1,10
Phosphore total	0,61	0,27	0,22	0,22	0,22	0,24	0,93

SEICHE AVAL

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,19	0,38	0,45	0,26	0,18	0,53	0,29
Carbone Organique	7,42	6,82	7,96	7,67	8,29	13,46	8,50
Matière en suspension	14	31	14	40	24	65	24
Nitrates	54,94	37,72	47,86	40,70	36,50	35,34	27,00
Orthophosphates	0,32	0,33	0,34	0,46	0,35	0,32	0,94
Phosphore total	0,20	0,24	0,18	0,21	0,25	0,22	0,21

SEICHE MEDIANE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	0,26	0,29	0,23	0,33	0,19	0,33	0,39
Carbone Organique	13,27	9,99	11,20	10,78	11,26	10,61	12,91
Matière en suspension	27	27	25	26	36	26	33
Nitrates	52,50	33,40	56,40	30,90	43,50	37,70	21,80
Orthophosphates	1,49	1,28	1,82	1,46	1,02	1,96	1,17
Phosphore total	0,84	0,61	0,66	0,54	0,64	0,50	0,81

TELLE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium				0,15	0,08	0,13	0,16
Carbone Organique	9,40			10,97	8,30	11,46	8,20
Matière en suspension							16
Nitrates	15,15			10,90	12,90	13,40	17
Orthophosphates	0,22			0,17	0,22	0,15	0,26
Phosphore total	0,12			0,13	0,16	0,10	0,01

YAIGNE

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ammonium	3,04	0,16	0,17	0,15	0,17	0,31	1,80
Carbone Organique	8,79	7,01	7,41	9,91	7,78	11,79	9,15
Matière en suspension	6	29	19	48	16	73	11
Nitrates	52,31	47,44	48,12	42,70	45,20	43,17	45,00
Orthophosphates	1,24	0,59	0,43	0,40	0,67	0,64	1,77
Phosphore total	0,48	0,28	0,20	0,24	0,37	0,26	0,22

L'ensemble des données de l'année 2017 nous sera communiqué prochainement et les résultats seront disponibles sur le site internet du syndicat.

IV. LES MOYENS HUMAINS

A. Le bureau

Le bureau prépare les assemblées syndicales et étudie les projets à proposer au comité, il est composé d'un Président et de 4 vices Président :

- **Président : Michel DEMOLDER**, délégué de Pont Péan ;
- **1er vice-président : Marielle DEPORT**, déléguée de Châteaugiron en charge du suivi des actions envers les collectivités et les particuliers, et du suivi du volet communication ;
- **2ème vice-président : Joseph GESLIN**, délégué d'Essé, en charge du suivi des actions agricoles ;
- **3ème vice-président : Michelle LAVERGNE**, déléguée de Chartres de Bretagne, en charge du suivi des travaux Milieux Aquatiques ;
- **4ème Vice-Président : Pierrick FAUCHON**, délégué de Marcillé Robert, en charge du suivi du programme Breizh Bocage.

B. Les membres du comité syndical et le rôle des délégués

Le comité syndical est représenté par deux délégués : un titulaire et un suppléant pour chaque commune adhérente. Le comité syndical est l'organe délibérant, il s'est réuni 5 fois cette année.

Chaque délégué dispose d'un droit de vote. Un même délégué ne peut représenter qu'un seul adhérent.

Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les assemblées délibérantes des communes adhérentes au Syndicat de la Seiche pour représenter ces dernières au sein du syndicat. Réciproquement, ils ont également un rôle de représentation du Syndicat de la Seiche, vis-à-vis de leur collectivité d'origine, ainsi que vis-à-vis des administrés et usagers se trouvant sur leur territoire.

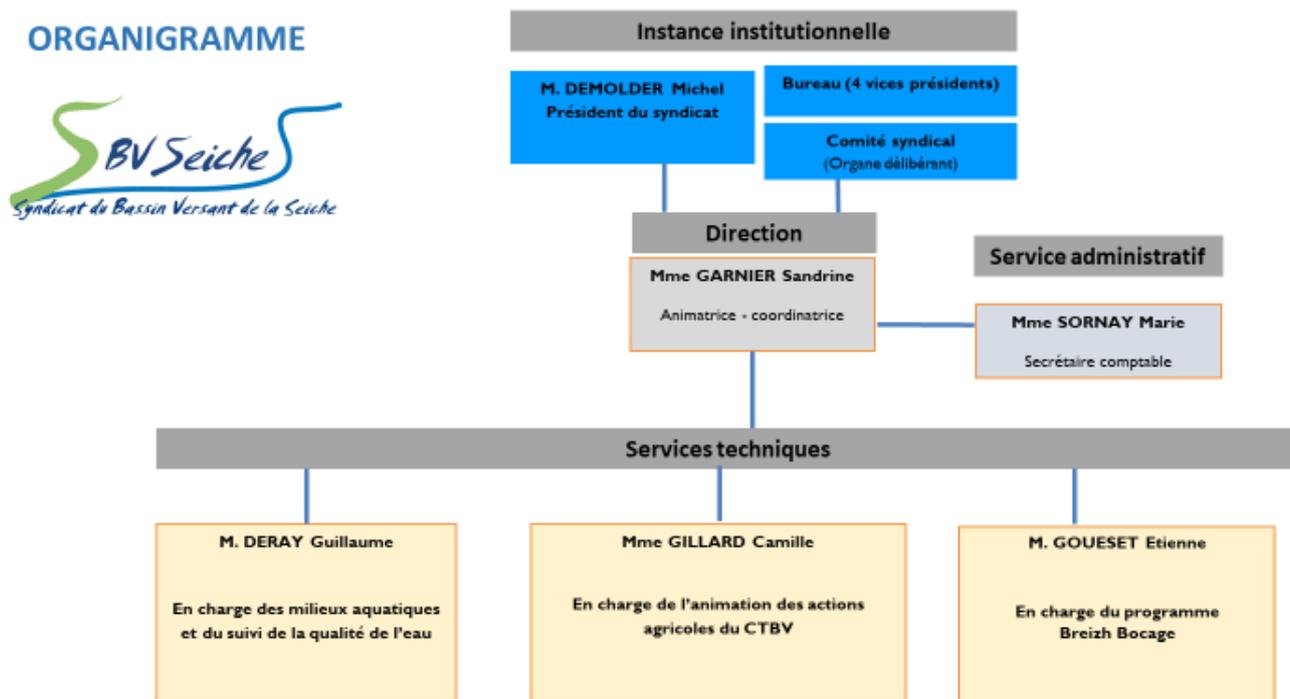
Ils constituent une des principales liaisons, d'une part, entre le Syndicat de la Seiche et les adhérentes, et d'autre part, entre le Syndicat de la Seiche et les administrés du territoire. A ce titre, les délégués bénéficient d'informations régulières sur les activités du syndicat.

C. Les ressources humaines du Syndicat

L'équipe du syndicat en 2017 est constituée de :

- **Une animatrice – coordinatrice (0.9 ETP) : Sandrine GARNIER**
Responsable du fonctionnement de la structure et en charge de la coordination du contrat territorial, des actions non agricoles et du volet communication
- **Un technicien de rivière (1 ETP) : Guillaume DERAY**
En charge du volet milieux aquatiques
- **Une animatrice agricole (0.8 ETP) : Camille GILLARD**
En charge du volet agricole
- **Un technicien bocage (1 ETP) : Etienne GOUSET RANNOU**
En charge des actions bocage
- **Une secrétaire comptable (0.54 ETP) : Marie SORNAY**
En charge de la comptabilité et des affaires administratives

L'organisation du syndicat est présentée dans l'organigramme ci-dessous :



En 2017, le Syndicat comptait donc 5 agents.

D. Le comité de pilotage

Présidé par M. Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, le Comité de pilotage a rassemblé le 18 décembre 2017, les représentants des différents acteurs concernés : les autres maîtres d'ouvrage, les partenaires institutionnels et financiers, les communes, les agriculteurs, les prescripteurs, les associations.

Ce comité a permis de présenter les actions conduites en 2017 et de valider les orientations 2018, et celles inscrites au futur contrat.

Il s'est réuni également 2 fois cette année afin de débattre des orientations à prendre et valider les actions pour le second contrat territorial de bassin versant.

Par ailleurs, le programme annuel 2018 et son financement ont été présentés aux financeurs.

Le syndicat travaille donc en partenariat avec l'ensemble des collectivités, les acteurs du monde agricole et industriel, les associations et fédérations, les services de l'Etat.

Les actions du Syndicat peuvent être financées par : L'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général d'Ille et Vilaine, les régions Bretagne et Pays de Loire, la Communauté Européenne, la Fédération de Pêche Ille et Vilaine.

V. BILAN D'ACTIVITES DES AGENTS DU SYNDICAT

A. Secrétaire-Comptable – Année 2017

La secrétaire – comptable assure :

- Des missions de secrétariat (courriers, accueil téléphonique les jours de présence...),
- La gestion des paies, le suivi des congés et des absences,
- La gestion des tickets restaurants,
- Gestion de l'inventaire et des immobilisations,
- Gestion de la comptabilité (dépenses / recettes) en lien avec l'animatrice et le président,
- Elaboration du budget en lien avec l'animatrice et le président,
- Suivi financier des demandes de subventions : gestion des demandes d'acompte et de solde
- Participation au comité syndical (envoi des convocations et de la note de synthèse par voie dématérialisée, appui à la rédaction des délibérations, transmission des délibérations au contrôle de légalité),
- Gestion de la convention tripartite entre la FDGDON, les communes et le syndicat
- Gestion et distribution des tickets restaurants

Formations / Réunion :

- ✓ 16 novembre 2017 : Réunion correspondants – CNAS à Bruz
- ✓ 29 et 30 novembre 2017 (3^{ème} journée le 12 janvier 2018) : Elaboration du plan de formation dans les petites collectivités – CNFPT Vannes

B. Animatrice - Coordinatrice – Année 2017

Les missions de coordination pour l'année 2017 ont été assurées par Sandrine GARNIER :

Assurer le fonctionnement de la structure

- Suivis administratifs et financiers (tableau de suivi de subventions, de facturations...) en lien avec la secrétaire-comptable
- Gestion des affaires courantes, réponse aux demandes d'informations...

Gérer les ressources humaines

- Gestion d'équipe et coordination
- Elaboration des arrêtés des agents en lien avec le CDG35
- Gestion des plannings et des absences en lien avec la secrétaire-comptable
- Assurer les réunions de services
- Réalisation des entretiens individuels
- Poursuite du travail engagé sur l'élaboration de documents de travail pour la mise en œuvre du RIFSEEP en lien avec la secrétaire-comptable

Stagiaire

Accueil de 2 stagiaires.

Communication – renforcement des partenariats

- **Actualisation du contenu du site internet avec les membres l'équipe** qui compose le Syndicat. Le site internet est consultable à l'adresse suivante : www.syndicatdelaseiche.fr.
- **Diffusion d'articles dans la presse**
- Rédaction d'articles pour les communes qui souhaitent intégrer un article dans leurs bulletins municipaux.
- Réalisation de **document de présentation du Syndicat** à destination des élus.

Les missions d'animation ont consisté également à :

- **Assurer l'animation du volet qualité de l'eau (pollution non agricole) du contrat de bassin et la coordination avec les différents acteurs** : collectivités territoriales, partenaires financiers et techniques, associations environnementales, et les industriels...

Les actions vers les collectivités, les particuliers

Le Syndicat a pour mission d'accompagner les collectivités vers un changement de pratiques plus respectueux de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau.

Les actions principales conduites par le syndicat en 2017 auprès des collectivités ont été :

- Conseil et validation des dossiers pour adhérer à la Charte régionale d'entretien des espaces communaux et pour certaines tendre vers le Zéro Phyto
- Aide aux collectivités pour le montage des dossiers de demande de subventions pour acquérir du matériel de désherbage alternatif
- Evaluation des pratiques phytosanitaires (audit des pratiques et conseils réglementaires).
- Aide pour la mise en place et l'actualisation des plans de désherbage communal et des plans de gestion différenciée des espaces verts
- Sensibilisation et formation des élus, responsables techniques et agents.
- Sensibilisation des jardiniers amateurs (stands, conférences, expositions, ateliers...)

- Communication à destination des citoyens (articles de presse, expositions, panneaux)

Bilan des pratiques des communes et évaluation de la Charte régionale de désherbage

Le Syndicat a réactualisé l'évaluation des pratiques de désherbage des communes connues depuis 2016.

A l'issue de ce travail, il a été demandé aux communes de communiquer au Syndicat de la Seiche l'état d'avancement concernant les améliorations proposées et attendues. Leur souhait de vouloir signer la Charte.

En complément de cet engagement, il a été demandé aux communes de délibérer en conseil municipal pour formaliser l'adhésion à cette charte.

La Charte régionale et le zéro phyto

Poursuivre le conseil et l'accompagnement des communes dans les pratiques de désherbage

3 nouvelles communes signataires de la charte de désherbage

- Pont Péan : niveau 3
- Corps Nuds : niveau 4
- Domloup : niveau 5

5 communes se sont inscrites au prix zéro phyto et zéro phyto durable pour les prochains CGLE 2018

- Brie
- Domloup
- Noyal-Châtillon-sur-Seiche
- Chartres-de-Bretagne
- Chantepie
- Vern sur seiche



Aujourd'hui 10 communes en zéro phyto

Information sur les évolutions de la réglementation relative à l'application des produits phytosanitaires

Sensibilisation et communication

Le syndicat continue d'aider les communes à développer des outils de communication à destination des usagers afin de mieux faire partager et comprendre les techniques alternatives mises en place par les communes du bassin versant de la Seiche.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la politique de reconquête de la qualité de l'eau que conduit le Syndicat de la Seiche depuis 2012 à travers son Contrat Territorial de Bassin Versant.

Ces actions sont également en lien avec le PLAN ECOPHYTO qui prévoit une réduction globale de 50% de l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 et le texte de la loi LABBE qui vise la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2020 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.

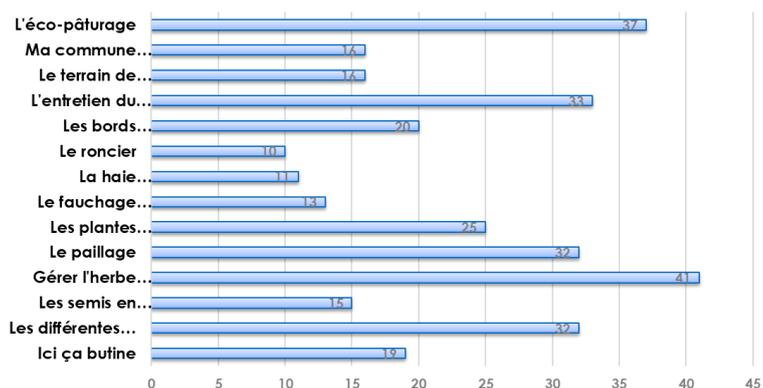
Afin d'aider les collectivités qui souhaitent s'engager dans une telle démarche, ou qui veulent communiquer sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement, le Syndicat de la Seiche propose la mise en place d'outils de communication cohérents à l'échelle du bassin versant.

Il s'agit de panneaux pédagogiques informant sur la mise en place de techniques alternatives à l'usage des pesticides mises en place par les communes.

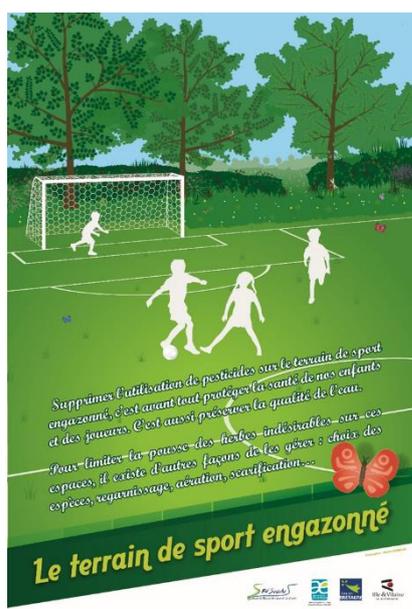
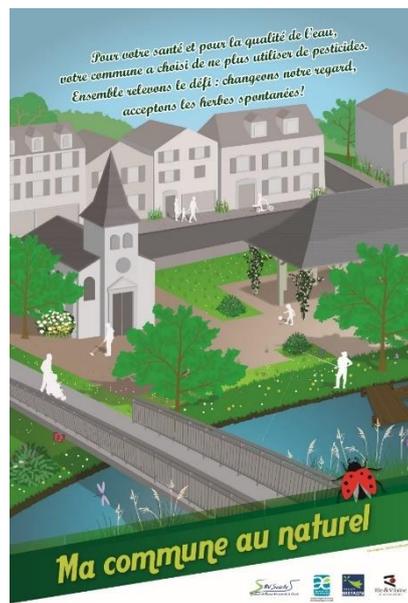
Le Syndicat de la Seiche a proposé aux communes 320 panneaux.

Un travail d'accompagnement des communes est encore nécessaire.

Choix des panneaux "Gestion Différenciée"



En lien avec les syndicats du Semnon, de la Vilaine Amont et du Chevré, 4 nouveaux panneaux ont été réalisés :



Les formations

Pour l'année 2017, le syndicat a communiqué sur les formations proposées par la Région Bretagne.

Poursuite du travail avec les collectivités...

Formations organisées par la Région Bretagne dans le cadre de la démarche « Entretien au naturel » en lien avec les BV :

- 4 agents inscrits
17/10/2017 : Formation « la taille »
- 4 agents inscrits
19/10/2017 : Formation « Les plantes invasives »



Sensibiliser et informer à travers des soirées débat

Le syndicat a organisé une soirée « débat » en 2017.

Une à Boistrudan en lien avec les mairies de Marcille Robert, Boistrudan et Essé et aussi l'association chlorophylle des bords de Seiche. La soirée était animée par l'animatrice-coordinatrice et le Président du Syndicat.

Il s'agissait de montrer les enjeux de la qualité de l'eau sur le bassin versant de la Seiche et ses actions.



Soirée-débat sur la qualité de l'eau

En partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, nous vous proposons une soirée débat le **vendredi 10 novembre 2017 à 20h30** à la **salle Pierre et Marie Curie de Boistrudan** sur le thème « **la Qualité de l'Eau de la Seiche** ».

Au programme, un petit film de 10 mn sur le lien entre la gestion du petit et du grand cycle de l'eau. Ensuite, une information et un échange autour de différents points :

- Information sur la qualité de l'eau de la Seiche,
- Quelles actions pour améliorer la qualité ?
- Quel est le lien entre la restauration des cours d'eau et la qualité de l'eau ?
- Quelles sont les pressions exercées sur les cours d'eau de notre territoire ?

Venez nombreux parler de cette problématique et comprendre les solutions qui peuvent être proposées pour améliorer la qualité de l'eau.



Démarchage des écoles et choix des prestataires

2016 a été la première année de lancement. La priorité a été donnée aux communes situées dans les zones prioritaires selon les objectifs inscrits dans le contrat territorial. Les communes limitrophes avec la Vilaine amont n'ont pas toutes été démarchées, certaines ayant déjà bénéficiées des animations avec le SIBV de la Vilaine Amont (école privée St Anne de Domalain par exemple). Au

total, un courrier a été envoyé à 18 écoles primaires (publiques et privées) dans 15 communes différentes.

Les écoles de Visseiche et de Louvigné de Bais ont souhaité bénéficier de cette action. Deux prestataires différents ont été choisis pour mener cette action en fonction des thématiques et des animations souhaitées par les enseignants :

- *Les Petits Débrouillards* ont travaillé à l'automne 2016 avec l'école Charles Perrault de Louvigné de Bais sur la thématique du bocage
- *Eau et Rivières de Bretagne* a travaillé au printemps 2017 avec l'école St Pierre de Visseiche sur la thématique de la biodiversité

✚ Réalisation des animations

Ecoles	Classes	Thèmes	Périodes
Ecole Charles Perrault Louvigné de Bais	CE2 - CM1	Le Bocage	Automne 2016
	CM1 - CM2	Petits Débrouillards	
Ecole St Pierre Visseiche	CE1-CE2	La biodiversité	Juin 2017
	CM1-CM2	Eau et Rivières de Bretagne	

Dans la continuité du travail engagé en 2016, 3 autres demi-journées d'animation ont été effectuées en 2017 par l'association Eau et Rivières de Bretagne

INCROYABLE DECOUVERTE A VISSEICHE

En ce matin de printemps, une classe de CM découvre l'existence d'un étang magique...

Ce matin, incroyable surprise ! Les CM ont découvert dans la cour de l'école un étang étrange, mystérieusement apparue. « *Je n'ai jamais vu une telle chose.* » déclare Loan.

Un étang magique ...

Il faisait tellement chaud ce matin, que les élèves ont voulu y plonger. Catastrophe ! Ils ont été stoppés dans leur élan car l'étang était plat et moelleux.

Cet étang était entouré de barrières inutiles, puisque l'eau solide et moelleuse ne coulait pas. Certains bords de l'étang formaient des angles droits, ce qui est anormal. Les CM ont même appris que ce type d'étang attrapait des coups de soleil, qui laissaient apparaître d'éblouissantes traces jaunes ! « *J'ai été ébloui par les reflets.* » s'est plaint Gilles.

En un claquement de doigts, il apparaît et en un autre, il disparaît ! Il paraît même que Joséphine l'ange gardien l'aurait créé... « *Des rumeurs courent sur internet, nous sommes allés vérifier...* » raconte Juliette.



Découverte de la faune de l'étang

Plusieurs nouvelles espèces de poissons ont été découvertes. Tout d'abord, les poissons humains. Ils peuvent nager comme des humains à la surface de l'étang. Ils peuvent seulement être pêchés avec des épuisettes et sont capables de marcher. « *C'est quand même incroyable !* » s'écrie Claire C. Ensuite, les poissons-papiers - autrement nommés les poissons-cyclopes - qui ont la particularité d'être plats et aussi fins que des feuilles de papiers. Ces poissons nagent sur le côté et ont un seul oeil. Enfin les poiquettes, qui ne mangent que des pois et des croquettes. « *Mon poisson aussi mange des croquettes !* » souligne Ivy. Ces poissons ne se déplacent qu'en bancs.



Une formidable pêche

Les CM de Visseiche ont été ravis d'avoir pêché dans l'étang et passé un si bon moment. Les CE étaient impressionnés par cette découverte. Un élève a essayé de pêcher un poisson-humain, mais il est tombé à l'eau. « *Heureusement que l'eau de ce type d'étangs est moelleuse et qu'elle ne mouille pas.* » rigolent ses camarades. Tout le monde a chaussé ses bottes, car les poissons humains sont attirés par les pieds. Ils étaient ainsi bien protégés. D'ailleurs certains n'avaient pas de bottes et afin d'éviter de se faire manger les pieds... ils ont dû marcher sur les mains. « *Super facile.* » conclut la maîtresse.

Rédigé par Justin Croyable et Justin Rêve



Sensibiliser, communiquer sur les zones humides et les cours d'eau

► Inventaires Zones Humides

En 2017, le Syndicat a finalisé la mise à jour de 19 inventaires sur le bassin versant de la Seiche. Ce travail a été réalisé par deux bureaux d'études : EF Etudes et DERVENN. Au printemps 2017, plus en amont, la mise à jour de 10 autres inventaires des zones humides communes a été réalisée par le cabinet Calyx Biodiversité et s'achèvera au début de l'année 2018, le temps de la concertation.

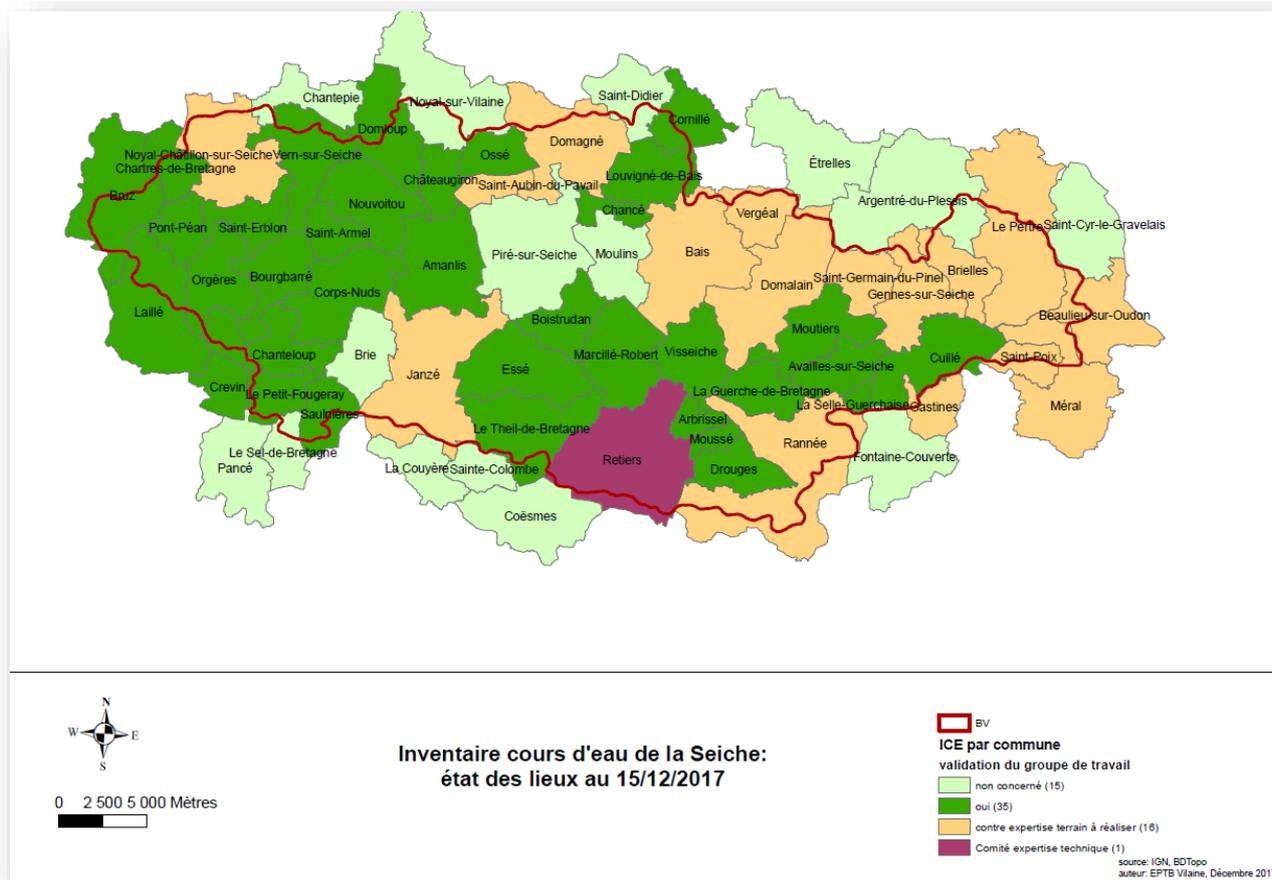


Actualisation des inventaires zones humides sur le Bassin Versant de la Seiche



► Les inventaires « cours d'eau »

Les inventaires « cours d'eau » sur le bassin versant de la Seiche sous maîtrise d'ouvrage de l'EPTB Vilaine ont été lancés en 2015. Leur restitution n'a pu être achevée en 2017 en raison de conditions hydrologiques défavorables. L'EPTB a dû reporter son travail de terrain au début de l'année 2018. La totalité des inventaires cours d'eau sur le bassin versant de la Seiche sera finalisée en 2018.



Les autres missions assurées par l'animatrice-coordinatrice en 2017

- ✚ **Elaborer le second CTBV de la Seiche en lien avec l'équipe du syndicat**
- ✚ **Assurer le suivi et la coordination des autres volets du contrat (agricole, CTMA et Breizh bocage)**
- ✚ **Présenter au comité syndical la programmation annuelle** pour validation, de l'état d'avancement des actions en cours, des projets...
- ✚ **Préparer les comités syndicaux en lien avec la secrétaire comptable et le président**
- ✚ **Rédiger les notes de synthèse et les comptes rendus des comités syndicaux et rédactions des délibérations**
- ✚ **Réaliser les dossiers de demandes de subventions** pour l'année 2018, **suivre les aspects techniques et budgétaires** de l'année en lien avec la comptable.
- ✚ **Préparer les DCE, passer les marchés publics et analyser les offres pour les présenter en commission d'appel d'offre :**
 - Marché de travaux du CTMA (en lien avec le technicien de rivière)
 - Marché Inventaire Zones Humides
 - Marché suivi qualité de l'eau (en lien avec le technicien de rivière)
- ✚ **Assurer les relations avec tous les partenaires financiers et techniques du contrat territorial**
- ✚ **Assurer la promotion des actions en lien avec les différents acteurs du territoire**
- ✚ **Assurer la communication générale et réaliser les outils de communication en lien étroit avec l'équipe du Syndicat de la Seiche**

Réunions et groupes de travail

- Préparation, participation et animation des réunions de bureau, des comités syndicaux et des commissions Marchés publics
- Préparation, participation des réunions de bureau CPA en lien avec l'animatrice agricole
- Animation réunion de services
- Préparation et co-animation des commissions thématiques conduites dans le cadre de la programmation du futur CTBV de la Seiche
- Réunion de travail pour préparer les comités de pilotage et techniques CTMA et BB et animation agricole et ZNA
- Animation et organisation des comités de pilotage et comités technique du CTBV de la Seiche – *temps d'animation important*
- Participation aux réunions organisées par l'EPTB Vilaine pour le suivi du CRBV Pays de la Loire
- Participation aux réunions de travail des actions agricoles à l'échelle inter-BV
- Groupe de travail inter-BV avec la Vilaine Amont - le Semnon - le Chevré sur l'évaluation de la charte, le zéro phyto
- Mise à jour du protocole du suivi de la qualité de l'eau du BV de la Seiche avec les services du Département d'Ille et Vilaine
- Participation à certaines CLE du SAGE Vilaine
- Réunions inventaires zones humides et mises à jour des inventaires
- Réunions de travail avec les EPCI sur thématiques Bocage, Zones humides, mesures compensatoires...

Préparation de la mise en place de la GEMAPI

- **Nombreuses rencontres avec les EPCI en vue de la mise en œuvre de la GEMAPI (préparation, animation ou participation)**
- **Réunions sur la réforme du SDCI et GEMAPI organisée par la préfecture**
- **Groupe de travail inter-BV avec la Vilaine Amont - le Semnon - le Chevré – l'Ille et l'Illet et la Flume pour la mise en place de la GEMAPI**

C. Technicien de rivière – 2017

Les missions les milieux aquatiques ont été assurées par Guillaume DERAY, technicien de rivière (1 ETP).

✚ Préparation et suivi des travaux 2017 :

- **Préparation des travaux pour l'année 2017** (concertations, étude technique (levées topographiques, tests Wolman, élaboration de plans cotés travaux...), écriture de Dossiers Loi sur l'Eau et de portés à connaissance), conduite des travaux :
 - Travaux de restauration morphologique sur 4 sites (Ru du Boël à Vern sur Seiche, Ru du Cormiers à St Germain du Pinel, Ru de Chancé, et Planche aux Merles).
 - Travaux d'aménagement d'un bras de contournement au moulin des Bouillants à Vern sur Seiche.
 - Retrait et stabilisation d'embâcle et gestion de la renouée asiatiques.

- **Rédaction et suivi d'un marché d'appel d'offre (1) et de 3 devis (embâcles et plantes invasives) pour le volet travaux Milieux Aquatiques.**

- Travaux de plantations en ripisylve sur 3 sites (1000ml).

✚ Mesures de suivi :

- **Suivi qualité de l'eau 2017** : suivi du marché d'appel d'offre pour les campagnes 2017 en lien avec l'animatrice-coordinatrice, interprétation des données 2017 (intégration des données RCS-RCO et Bv) et valorisation sur le site internet.

- **Inventaire annuel de l'hydrocotyle sur l'étang de Carcraon**, la Seiche médiane et l'étang de Marcillé Robert

✚ Suivi et animation de l'Etude préalable du contrat 2018-2022 avec le bureau d'étude CERESA :

- **Animation et coordination de l'étude et de la prospection terrain**
- **Mise en place du futur programme de travaux**

✚ Préparation des travaux CTMA 2018 (ou autres) :

- **Concertation, étude technique et élaboration d'un dossier d'instruction complémentaire pour le rétablissement de la continuité écologique du Moulin de Mesneuf** (déplacement de l'Isse dans son ancien lit sur 300ml)
- **Préparation de travaux de diversification des écoulements sur la Quincampoix à Piré sur Seiche (2km)** - concertation avec l'AAPPMA et les élus et étude technique.
- Envoie d'un courrier et d'une brochure à 150 propriétaires de « plans d'eau sur cours » sur le bassin versant de la Seiche.
- Réunions de préparation d'une **étude sur l'étang de la Rigaudière avec l'Hôpital de Janzé et les communes concernées.**
- Réunions de gestion du **clapet de Cuillé** avec l'AAPPMA et les élus locaux.

✚ Collaboration avec les services Polices de l'Eau de la DDTM et l'ONEMA (dossiers de déclaration pour le reméandrage d'un ruisseau sur 300ml et d'une déconnexion d'un plan d'eau...).

✚ **Collaboration avec les services des Espaces Naturels** Sensibles pour les études de milieu et l'acquisition/préemption foncière

✚ **Accompagnement de l'EPTB Vilaine pour l'inventaire des cours d'eau sur le bassin versant de la Seiche** (communications auprès des communes et groupes communaux).

✚ **Communication :**

- Soirée d'animation autour des cours d'eau et de la qualité de l'eau auprès des agriculteurs de Corps Nuds.
- Mise à jour du contenu du site web (suivi qualité de l'eau, actualités).
- Article presse (ruisseau du Boël)

✚ **Participations aux réunions :**

- Participation aux réunions du CD35 sur la gestion de l'étang de Marcillé-Robert ;
- Animation autour de l'hydrocotyle à l'assemblée générale de l'AAPPMA de la Gaule Guerchaise
- Participation aux réunions du CRESEB à Rennes (coopération pour un suivi scientifique des travaux de restauration morphologique) ;
- COFIL bilan des actions 2017
- COTECH, COFIL et commission milieux aquatiques de l'étude CTMA et du futur CTBV.

✚ **Formations :**

- 16 mars : Formation suivi des travaux sur l'Isac (1 journée - EPTB Vilaine)
- 22 mars : Formation « Le phosphore » - Loudéac (1 journée - CRESEB)
- 22 juin : Formation « les cyanobactéries » - St Brieuc (1 journée - CRESEB)
- 14 novembre : Formation « suivi hydromorphologique » - Rennes (1 journée - CRESEB)

✚ **Encadrement des stagiaires :**

- Lycée agricole Bac Pro Gestion des milieux naturels et agricoles - durée 3 semaines).

✚ **SIG** : Mise à jour du SIG (BD Ortho, SCAN25, BD TOPO, BD CARTO, CADASTRE...)

✚ **Animation-conseils** auprès des particuliers et des collectivités.

TRAVAUX 2017 - CTMA

✚ Restauration morphologique du lit mineur : 49 770,40 € TTC

Masse d'eau	SEICHE AVAL Vern sur Seiche	SEICHE AMONT St Germain du Pinel	QUINCAMPOIX Chancé
Nom du ruisseau	Ruisseau du Boel	Ruisseau de s Cormiers	Affluent du Rau du Fouesnel
Linéaire (m)	500	280	300
Travaux	Reméandrage sur 300ml, connexion à un boisement humide (création de de passage en pont cadre)	Déconnexion d'une mare et remise du Ru dans son lit d'origine – création d'une mare de 300m²	Reméandrage du lit mineur couplé à une recharge granulométrique / déconnexion de 2 mares

Localisation des travaux sur le bassin de la Seiche



⇒ [Voir fiches chantiers en annexe](#)

✚ Aménagement d'un bras de contournement sur le moulin des Bouillants (Vern sur Seiche) : 20 910,20 € TTC

⇒ [Voir fiches chantiers en annexe](#)

✚ Gestion des embâcles totaux

- Enlèvement de 11 arbres (débitage sur 2 mètres et retrait à 10 mètres des berges)

Entreprise Dervenn - Durée du chantier : 2 jours – Coût 5 640 € TTC

Localisation :

- La Seiche à Vern-sur-Seiche (3)
- La Quincampoix à Piré sur Seiche (8)



✚ **Plantation en berge sur 1,5km sur 4 sites** (ru du Cormiers, ru du Boel, les Bouillants, Ru de la Châlerie)

Fourniture par l'entreprise HUCHET et plantations en régie (avec les scolaires à St Germain du Pinel) – 1 semaine - Montant global de 786.12 € TTC

✚ **Arrachage manuel de la renoué asiatique (4 fois/an)** sur Chateaugiron, Retiers, Amanlis, Orgères (10 stations) ;

(Entreprise Dervenn - 8 jours – Montant global de 3 803.40 € TTC)

Démonstration

Le SIBV Seiche était partenaire de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche Aux Fées pour la démonstration de la déchiqueteuse à bois de la CUMA de Martigné-Ferchaud, à l'occasion des portes ouvertes du GAEC Ker Laezh à Retiers le 9 mars 2017.

Le SIBV Seiche a organisé une démonstration de matériels d'entretien du bocage en partenariat avec la FD CUMA Bretagne Ille Armor, le 28 novembre à Noyal-Châtillon-sur-Seiche :



Réseau reliquats d'azote

Prestataire : Chambre d'Agriculture, Laboratoire départemental

Cette année ce sont 29 parcelles cultivées en maïs qui ont fait l'objet d'analyses de reliquats d'azote en sortie d'hiver et post-absorption.

La moyenne des reliquats d'hiver était de 49,7 kgN/ha. L'analyse des valeurs nous a permis d'identifier des situations où le RSH était plus élevé que la moyenne. Il s'agissait notamment des parcelles ayant comme précédent cultural un maïs. En effet, sur ces parcelles en interculture courte (précédent maïs) le reliquat moyen était de 69,5 uN/ha, alors qu'en interculture longue (précédent blé) le RSH moyen était de 43,4 uN/ha.

La moyenne des reliquats d'été était de 74,4 uN/ha. Les pluies arrivées sur sols réchauffés ont relancé la minéralisation, expliquant une partie de cette valeur. Mais l'analyse pluriannuelle des résultats permet de constater que les parcelles surfertilisées (écart au conseil > 30uN/ha) ont un reliquat moyen de 125 uN/ha. Cela concerne 17 % des parcelles.

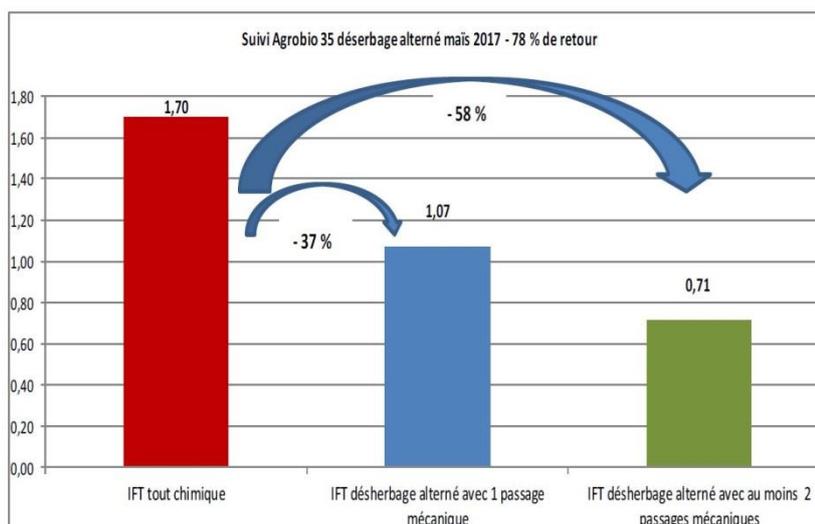
Désherbage mécanique du maïs

Prestataires : Agrobio, FD Ceta, CUMA et ETA

La campagne de désherbage mécanique a débuté par une réunion de lancement en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon. Sur 10 agriculteurs engagés, 8 ont désherbé mécaniquement à l'aide d'une houe rotative et/ou d'une bineuse.

Le SIBV Seiche remercie la CUMA de Piré-sur-Seiche, la CUMA de la Guerche de Bretagne, l'ETA Saffray, l'ETA Guillon Barbot et l'ETA Giboire qui ont encore une fois réalisé un effort particulier pour couvrir la quasi-totalité du territoire (pas d'agriculteur engagé cette année sur le territoire de la CUMA de Martigné-Ferchaud).

Voici les économies de traitement chimique permises en 2017 en Ille-et-Vilaine (tous BV confondus) par 1 à 3 passages de désherbage mécanique :



Les agriculteurs incités à décrocher en chimique afin de ne pas pénaliser le rendement ont reçu un conseil en réduction de dose.

✚ Diagnosics individuels d'exploitations agricoles

Prestataires : Chambre d'Agriculture, Adage, Ter Qualitechs, SCE

Ce sont 12 nouveaux diagnostics individuels d'exploitation agricole qui ont été engagés en 2017. Cette baisse d'activité sur cette action a été rendue nécessaire par les contraintes budgétaires du SIBV Seiche (retards de paiement Breizh Bocage notamment).

✚ Suivis individuels d'exploitation agricole

Prestataires : Chambre d'Agriculture, Adage, Ter Qualitechs, SCE

En 2017, ce sont 17 suivis individuels d'exploitation agricole qui ont été livrés concernant la campagne 2016/2017. A noter qu'ADAGE n'a livré aucun suivi, ayant intégré tous les agriculteurs concernés en groupe Ecophyto 30 000 (groupe de La Guerche-de-Bretagne et groupe de Bain-de-Bretagne).

✚ Projet Agro-environnemental et Climatique

En 2017 ce sont 32 nouveaux contrats MAEC système qui ont été signés par des exploitations agricoles sur le bassin versant : 9 MAEC système polyculture-élevage, 6 MAEC maintien en AB, et 17 MAEC conversion en AB.

Pour les MAEC par parcelle, il s'agit de :

Conversion en prairie	1	8 ha
Semis direct sous couvert végétal	2	98 ha
Entretien des haies	10	11 km
Entretien des zones humides	1	18 ha
Réduction des phyto	1	85 ha

✚ Préparation du CTBV 2018-2022

Outre les deux commissions agricoles dédiées au futur CTBV (voir plus haut), l'animatrice agricole a également préparé les rencontres individuelles avec les partenaires techniques agricoles, les comités techniques et les comités de pilotage sur ce sujet, et y a participé.

Groupes de travail

En 2017 l'animatrice agricole a également participé à divers groupes de travail : animateurs agricoles des BV du Meu au Semnon, préparation de la rencontre animateurs BV / Dephy / Groupes Ecophyto 30 000, commission transmission de la FD CIVAM 35, préparation du salon La Terre est Notre Métier.

Formations

Formation avec le CNFPT : préparation au concours de technicien territorial (8 jours)

E. Technicien bocage - 2017

Etienne GOUSET a eu en charge les actions du volet Bocage (1 ETP).

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la restauration du bocage (préservation et restauration de l'existant, création de haies et talus), dans le but principal d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Il permet la fourniture et la réalisation des travaux de plantations chez les agriculteurs intéressés.

Le programme est financé par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'Eau, le Conseil Général, le Conseil Régional et le Syndicat de bassin versant de la Seiche.

L'année 2017 a été particulière car le Syndicat a du reporter la programmation de ses travaux à l'hiver 2018 en raison des retards de paiement depuis plus de 2 ans du solde de subventions Breizh Bocage.

Animation année 2017

Projets bocagers

Pour rappel, le programme Breizh Bocage sur le territoire du bassin versant de la Seiche fait l'objet de différentes maîtrises d'ouvrages. En effet, les Communautés de Communes du Pays de la Roche aux Fées, et de Bretagne Porte de Loire Communauté sont maîtres d'ouvrage du programme Breizh Bocage pour leurs propres communes situées sur le bassin versant de la Seiche.

Suite au démarchage téléphonique et aux différentes demandes d'agriculteurs, de particuliers et de collectivités volontaires, voici la répartition des projets sur le territoire du bassin versant de la Seiche pour la campagne de travaux 2017-2018 :

Nom de la commune	Densité de haies (en ml/ha)	Nombre de bénéficiaires	Linéaire prévu (km)
Availles sur Seiche	46	1	0,190
Domagné	40	2	1,087
Domalain	52	1	0,932
Domloup	60	5	6,536
Gennes sur Seiche	35	1	0,306
La Guerche de Bretagne	56	1	0,264
Le Pertre	61	2	0,354
Noyal Châtillon sur Seiche	85	3	3,952
Orgères	75	1	0,298
Pont Péan	79	2	1,467
Rannée	44	2	0,799
Saint Erblon	76	1	0,408
Saint Germain du Pinel	71	3	1,153
TOTAL	Moy : 58	25	17,744 km

Suite à cette animation, 25 personnes auraient dû bénéficier du programme cet hiver dont :

- 17 agriculteurs
- 4 collectivités
- 4 particuliers propriétaires ou voisins de terrains agricoles.

Les projets totalisent 17 743 mètres linéaires. De plus, 17 autres bénéficiaires ont été placés sur liste d'attente avec 12 070 mètres linéaires.

Les projets totaux :

Liste d'attente	Haie à plat	Regarnissage	Haie sur talus	TOT
17 bénéficiaires	7 021 m	678 m	4 371 m	12 070 m
Reportés	Haie à plat	Regarnissage	Haie sur talus	TOT
25 bénéficiaires	4 621 m	1 444 m	11 678 m	17 743 m
Projet totaux	Haie à plat	Regarnissage	Haie sur talus	TOT
42 bénéficiaires	11 642 m	2 122 m	16 049 m	29 813 m

Projets totaux (42 personnes)



Gestion des travaux



➤ Campagne de travaux 2017-2018

En raison de problèmes de financement (retard de paiement des subventions Breizh Bocage), ces travaux ont dû être reportés à l'année suivante.

➤ Campagne de travaux 2016-2017

A l'issue du travail d'animation de l'année 2016, les travaux ont été suivis durant l'année 2017, jusqu'en août 2017. Les plantations et l'installation des protections se sont terminées en janvier, et l'installation du paillage a duré jusqu'en août : l'accessibilité à certaines parcelles était impossible, du fait des cultures de céréales en place. L'entretien estival des plantations s'est échelonné de fin mai à début août.

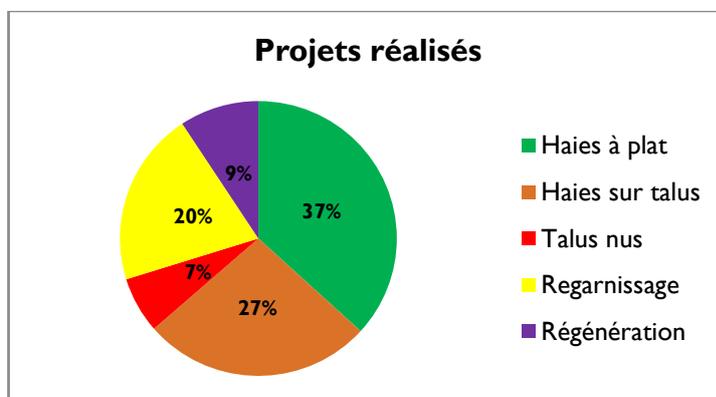
Les bénéficiaires, linéaires et surfaces plantées lors de l'hiver 2016-2017 sont les suivants :

41 personnes ont bénéficié du programme dont :

- 27 agriculteurs
- 5 collectivités
- 9 particuliers propriétaires ou voisins de terrains agricoles.

PROJETS REALISES – Programme Breizh Bocage - V3-3 - 2015-2016

	Nombre de bénéficiaires	Régénération (m)	Restauration (m)	Haies à plat (ml)	Haies sur talus (ml)	Talus planté (ml)	Talus nus (m)
Bourgbarré	4		118				630
Domloup	3		378	2129	520		
Laillé	4		228	555	2073		299
Le Pertre	2			136	994	1291	
Louvigné de Bais	3		59	163	3306		
Noyal Châtillon sur Seiche	4	142	261	633	1795	147	
St Germain du Pinel	4			997	300		
Vern sur Seiche	2			381	311	1132	
Vergéal	4			1058	668	192	
Visseiche	2			1091			
9 autres communes	9		383	4315	999		
TOTAL	41	142	3 005	11 931	10 639	1 132	929



Un retour sur ces plantations a été fait en septembre pour évaluer le taux de mortalité. La mortalité moyenne est de 6,6% de perte par haie.

Les principales causes de mortalités relevées sont des cas de plants desséchés, principalement sur talus, dû au manque d'eau durant la période estivale. Les talus, plus drainant que les haies à plats, favorisent le dessèchement des jeunes arbres.

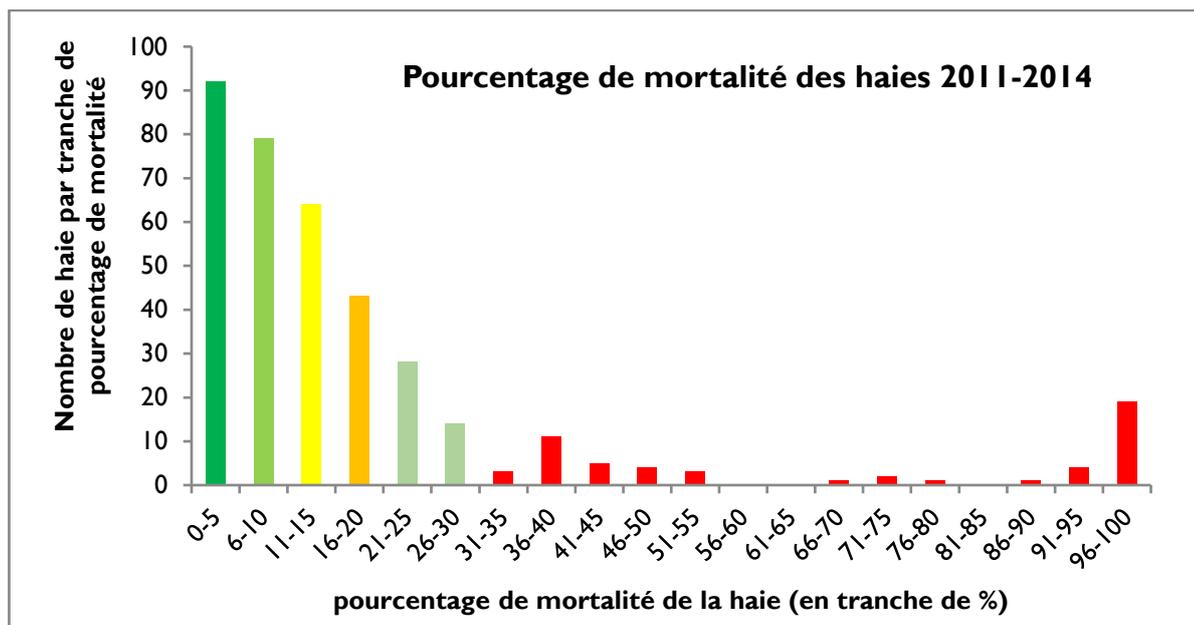
Les chênes et les châtaigniers sont les principales victimes, et le noisetier et le charme sont les essences qui se sont montrées les plus résistantes. Des dégâts de lièvres et gibiers ont également été identifiés.

Retour sur anciennes plantations

Du mois d'août à fin octobre, un retour sur les anciennes plantations faites de 2011 et 2014 a été réalisé pour :

- comptabiliser la mortalité des haies, et s'assurer que celles-ci ne dépassent pas les 30% de mortalité exigé par les contrôleurs. Si c'est le cas, ce comptage permettra de connaître les haies qui devront être regarnies les années suivantes.
- enregistrer les plantations qui auraient besoin d'une taille de formation,
- rencontrer les agriculteurs pour obtenir leur avis sur le programme, leur proposer d'autres projets etc

En tout 374 haies ont été examinées. Les résultats de mortalités sont les suivant :



54 haies dépassent le seuil des 30% de perte (14%)
19 haies sont complètement détruites et ont disparues (5%)

Peu d'agriculteurs ont malheureusement été rencontrés même si chacun d'entre eux a été contacté par le technicien pour signaler la visite. La période était pourtant favorable (août à octobre).

Démonstration de matériel



En lien avec l'animatrice agricole, une démonstration de matériel d'exploitation du bois a été organisée en novembre à Noyal Châtillon sur Seiche en partenariat avec la Fédération des CUMA Ile Armor (cf. annexe). 6 machines ont été exposées et environ 50 personnes se sont déplacées pour assister à l'évènement.

Expérimentation de régénération naturelle assistée à Bourgbarré

Un projet de restauration d'un milieu naturel a été engagé sur la commune de Bourgbarré (cf annexe), où un bois sera régénéré naturellement et assisté par le technicien. Plusieurs présentations aux habitants ont été faites avec le bureau d'étude EFF Etude et les élus de la commune.



Ce projet est expérimental et pourra être référents pour d'autres futurs projets de régénération naturelle assistée.

Animation des MAEC bocage

5 agriculteurs demandeurs

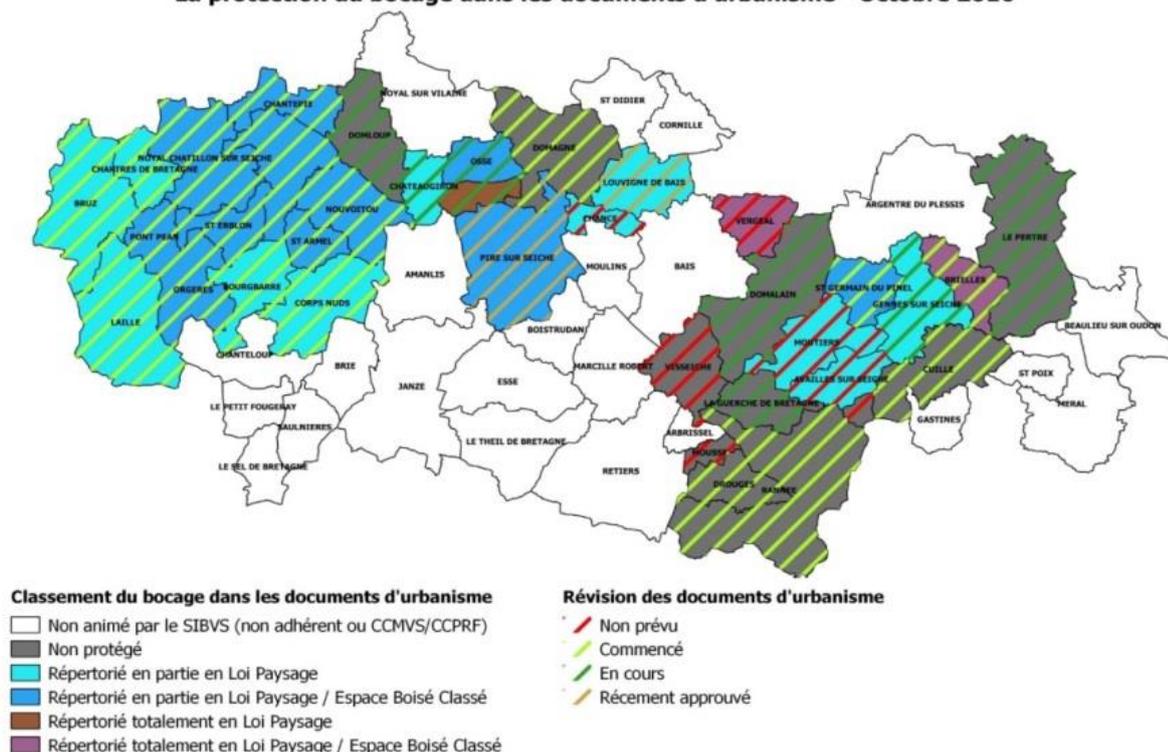
Inventaire du bocage

L'inventaire SIG du bocage a été mis à jour pour deux communes du bassin versant : Louvigné de Bais, et Piré sur Seiche (cf annexe). Les autres communes du bassin versant seront actualisées en 2018, lorsque nous aurons reçu les nouvelles photos aériennes de 2017-2018.

Protection du bocage dans les PLU

Plusieurs communes étaient en cours de révision en 2017, mais seuls Domloup et Cuillé nous ont associés, malgré de multiples propositions et tentatives de sensibilisation du bocage à destination des communes.

La protection du bocage dans les documents d'urbanisme - Octobre 2016



Formations suivies ou animées par le technicien en 2017 :

- **22 mars** : Journée CRESEB sur les transferts du phosphore
- **30 mai** : ½ journée de démonstration agro-foresterie en mayenne

Réunions suivies ou animées par le technicien en 2017 :

- **1^{er} février** : COPIL Breizh Bocage SIBVVA
- **9 février** : Journée organisée par l'ATBVB sur la valorisation du bois
- **20 mars** : réunion de restitution de l'inventaire du bocage de Nouvoitou fait par DMO
- **21 mars** : réunion plan Ecophyto
- **23 mars** : COPIL Breizh Bocage
- **25 avril** : réunion technicien bocage du 35
- **25 avril** : réunion bocage communal St Germain du Pinel
- **4 mai** : réunion financeurs Rennes
- **23 juin** : CPA
- **29 juin** : Réunion IAV pour créer guide bocage&PLU
- **6 juillet** : contrôle ASP
- **1^{er} septembre** : présentation du projet RNA à Bourgbarré
- **18 septembre** : commission rivière
- **26 septembre** : réunion PLU Cuillé
- **26 octobre** : réunion technicien bocage du 35
- **28 novembre** : démonstration de matériel
- **5 décembre** : réunion PLU Cuillé
- **7 et 8 décembre** : contrôle ASP
- **18 décembre** : COPIL Breizh Bocage 2017

Suivi administratif

En lien avec l'animatrice coordinatrice et la secrétaire comptable, réalisation des 4 dossiers de subvention FEADER pour les financeurs (subventions travaux, subventions animation, demande de paiement travaux et demande de paiement animation 2015).

Le technicien a également travaillé sur l'élaboration du nouveau contrat 2018-2022.

Mise à jour des données SIG

La mise à jour des données SIG par photo-interprétation a été effectuée sur quelques communes en cours de révision/élaboration de leur PLU (Domloup, Le Pertre, Brielles, Drouges, Rannée). Ces données pourront être transmises au bureau d'étude en charge de l'élaboration du PLU de chaque commune sous réserve de la signature d'une convention tripartite (SIBV Seiche, commune et bureau d'étude) de mise à disposition des données.

Ce document vise à s'assurer que le SIBV Seiche recevra les données graphiques mises à jour, notamment l'identification des linéaires bocagers sur la commune (EBC et loi paysage), à l'issue de l'élaboration du PLU.

VI. VEILLE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE

Le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche assure également une veille technique et réglementaire sur toutes les thématiques relatives à la préservation et à l'amélioration des milieux aquatiques.

Cela consiste notamment à participer à des groupes de travail, à assister à des réunions d'information et à des formations.

Cette année le syndicat de la Seiche a participé à des groupes de travail et des réunions d'information en vue de la mise en œuvre de la GEMAPI.

En effet, la loi MAPTAM* de 2014 crée une nouvelle compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) devenant obligatoire pour les intercommunalités (Communautés de communes, communautés d'agglomérations et Métropole) au 1er janvier 2018.

** Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*

La gestion des milieux aquatiques et la préservation de la ressource en eau, jusqu'alors facultatives et non uniformes sur notre territoire (certaines communes n'adhèrent toujours pas au Syndicat) vont devenir exclusives et obligatoires pour toutes les communes.

Cette réforme implique une organisation nouvelle du syndicat de la Seiche, dont les contours ne sont pas encore définis à ce jour.

VII. BILAN COMPTABLE 2017

Les recettes du Syndicat proviennent essentiellement de subventions de partenaires (AELB, Europe, Etat, Région, Département,) ainsi que des contributions des 46 de communes qui le composent et dans une moindre mesure du FCTVA.

En 2017, pour subvenir au fonctionnement du Syndicat et aux actions portées par ce dernier, la participation des communes s'établissait à 134 225.96 € soit 1.17 € / hab.

Le compte administratif fait ressortir pour les dépenses globales en 2017 : 758 713.59 €.

En 2017, le Compte administratif fait apparaître, une fois les résultats repris de l'année n-1, un résultat global de clôture de 20 303.37 € (déficit de 3 063.25 € en investissement et excédent de 23 366.62 € en fonctionnement)

Comme chaque année, de façon à gérer la trésorerie sans avoir à recourir à un emprunt, il faut prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme financier.

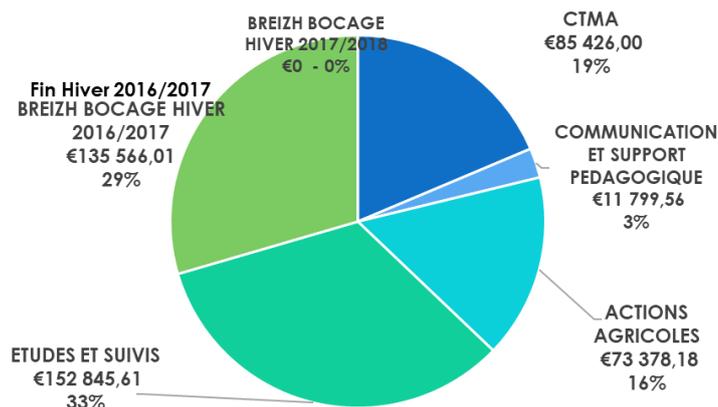
Une ligne de trésorerie de 250 000 € a été renouvelée en 2017 auprès du Crédit Agricole de façon à ne pas avoir de rupture dans la trésorerie.

Une nouvelle ligne de trésorerie sera probablement ouverte pour l'année 2018 d'un montant supérieur ou égal.

VIII. BILAN FINANCIER DES ACTIONS CONDUITES EN 2017

Le comité de pilotage annuel de décembre 2017 a dressé le bilan financier des actions tel qu'illustré ci-dessous :

Etat global des dépenses en 2017



Le syndicat a connu en 2017 une situation financière tendue accentuée en raison du retard de versement des subventions Breizh Bocage. Pour cette raison, les membres du bureau ont convenu de reporter une partie des travaux CTMA (projet de la Planche aux Merles) et les travaux Breizh Bocage de l'hiver 2017/2018.

IX. PERSPECTIVES 2018

A. Ressources humaines

Depuis la fin 2016, le Syndicat compte 5 agents.

Les élus ont délibéré pour prendre un apprenti pour venir aider le technicien de rivière sur le volet milieu aquatique à compter d'octobre 2018.

B. La construction du 2nd contrat de bassin versant

En raison du contexte de la GEMAPI, l'AELB a accordé au syndicat une année supplémentaire pour s'engager dans un second contrat territorial de bassin versant pour une durée de 5 ans. Le contrat initialement prévu pour la période 2018-2022 sera effectif à compter de 2019 jusqu'en 2023.

L'année 2018 permettra de finaliser l'écriture du contrat et surtout d'organiser la mise en place de la future maîtrise d'ouvrage associée pour les actions agricoles.

C. Travaux CTMA et Breizh Bocage

Il est prévu de poursuivre les travaux inscrits au CTMA et au programme BB 2.

D. Volet qualité de l'eau

- Poursuite des actions conduites auparavant tant sur les pollutions agricoles que non agricoles.
- Actions de communication et de sensibilisation vers les scolaires
- Accompagnement des collectivités et des particuliers
- Actions agricoles (désherbage mécanique alterné du maïs, flash agricole, démonstrations, diagnostics et suivis individuels d'exploitations)

E. Suivi de la qualité de l'eau (suivi physico-chimique et pesticides)

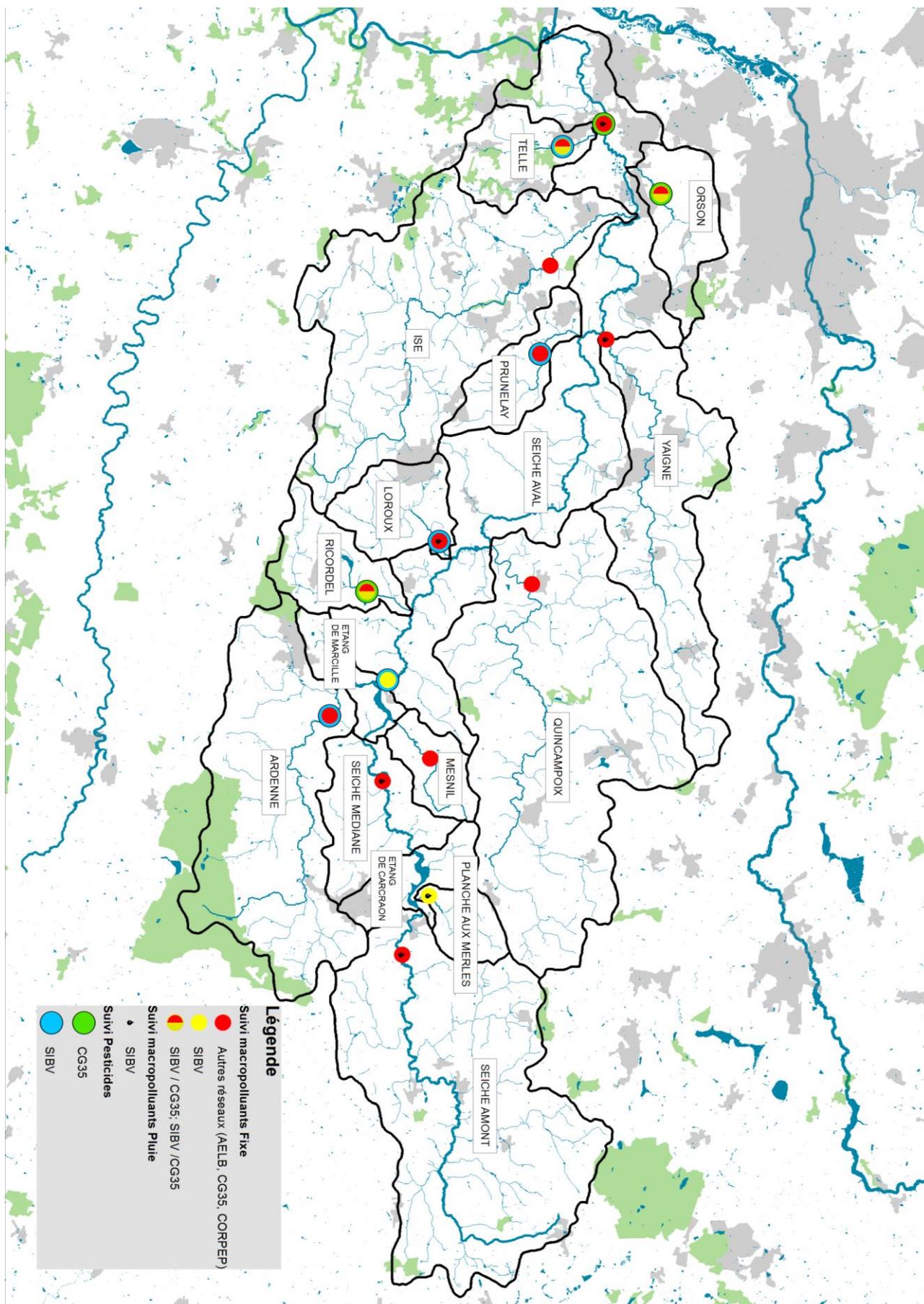
Sur le bassin versant de la Seiche, il existe **13 stations de suivi** du réseau de contrôle opérationnel (RCO) établi par l'Agence de l'eau Loire Bretagne. (cf *Tableau page suivante*)

Afin de compléter le réseau de mesure de l'Agence de l'Eau et du Département d'Ille et Vilaine, le syndicat a mis en place un réseau de stations complémentaires sur l'ensemble des masses d'eau depuis 2011. Il est prévu de poursuivre de suivi en 2018.

Tableau synthétique du suivi **AELB-CD35** **CORPEP** et **SIBV Seiche** en 2018

CODE STATION	COURS D'EAU	CAMPAGNE TEMPS FIXE PHYSICO-CHIMIQUE		CAMPAGNE TEMPS PLUIE PHYSICO-CHIMIQUE		SUIVI PESTICIDE	COMMUNE
04374003	ORSON	AELB (6 mois/an)	SIBV Seiche (4 mois/an)	/		AELB fixe Pesticides (7 mois/an) [Substances toxiques]	CHATILLON-SUR-SEICHE
04374004	TELLE	AELB (6 mois/an)	SIBV Seiche (4 mois/an)	SIBV Seiche (9 prélèvements)		SIBV Seiche PESTICIDES pluie (9 prélèvements)	PONT-PEAN
04374000	BAS MESNIL	CD35 (12 mois/an)		/		/	MARCILLE-ROBERT
04374001	PLANCHE AUX MERLES	SIBV Seiche (9 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)		/	MOUTIERS
04374005	RICORDEL	CD35 (6 mois/an)	SIBV Seiche (4 mois/an)	/		CD35 fixe Pesticides (6 mois/an)	ESSE
04210300	QUINCAMPOIX	CD35 (12 mois/an)		/		/	PIRE-SUR-SEICHE
04209995	SEICHE AMONT	CD35 (12 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)		/	AVAILLES-SUR-SEICHE
04210050	ARDENNE	CD35 (12 mois/an)		/		SIBV Seiche PESTICIDES pluie (9 prélèvements)	RETIERS
04210750	PRUNELAY	CD35 (12 mois/an)		/		SIBV Seiche PESTICIDES pluie (9 prélèvements)	SAINT-ARMEL
04211000	SEICHE AVAL	AELB (12 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)	CORPEP (12 mois/an)	Suivi par le réseau CORPEP (DREAL)	BRUZ
04210800	YAIGNE	AELB (12 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)		/	NOUVOITOU
04210020	SEICHE MEDIANE	AELB (12 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)		/	VISSEICHE
04210200	LOROUX	AELB (12 mois/an)		SIBV Seiche (9 prélèvements)		SIBV Seiche PESTICIDES pluie (9 prélèvements)	JANZE
04210900	ISE	CD35 (12 mois/an)		/		/	CHATILLON-SUR-SEICHE
Pas encore de code	SEICHE AVAL – Aval de l'Etang de Marcillé Robert	SIBV Seiche (9 prélèvements)		SIBV Seiche (9 prélèvements)			

Carte de localisation du suivi qualité de l'eau pour 2018



F. Développement des outils de communication

Considérant que la communication est un levier majeur pour réussir une politique de reconquête de la qualité de l'eau rassemblant les différents acteurs, le Syndicat souhaite continuer à développer des supports de communication pour informer sur les études en cours et les travaux et actions qui en découleront.

La création d'un 6^{ème} bulletin d'information en direction des élus, du monde agricole et industriel et des autres usagers sera réalisée en 2018.

D'autres outils de communication et supports pédagogiques seront également développés.

G. Prévisionnel financier des actions 2018

Ce prévisionnel des actions 2018, reprend les éléments de la présentation faite au comité de pilotage annuel de décembre 2017.

Le programme d'action définitif reste encore à ajuster en fonction du vote du budget primitif 2018 prévu fin mars 2017.

Prévisionnel des actions du CTBV de la Seiche inscrites à l'avenant 2018

Désignation des actions	Coût prévisionnel (€)	Taux AELB	Montant d'aide prévisionnelle 2018 (€)	Taux Région/C D35	Montant d'aide prévisionnelle 2018 (€)	Taux FEADER	Montant d'aide prévisionnelle 2018 (€)	Taux SIBV Seiche	Montant SIBV 2018 (€)
Communication/sensibilisation									
Communication générale	10 000,00 €	60%	6 000,00 €	20%	2 000,00 €			20%	2 000,00 €
Communication CTMA	5 000,00 €	60%	3 000,00 €	20%	1 000,00 €			20%	1 000,00 €
Sensibilisation des scolaires	5 000,00 €	60%	3 000,00 €	20%	1 000,00 €			20%	1 000,00 €
Accompagnement des communes									
Réduction de l'usage des pesticides par les collectivités - panneaux GD	5 000,00 €	60%	3 000,00 €	20%	1 000,00 €			20%	1 000,00 €
Actions agricoles									
Actions collectives agricoles									
Flash Agricole	8 500,00 €	60%	5 100,00 €	20%	1 700,00 €			20%	1 700,00 €
Désherbage alterné du maïs	13 000,00 €	60%	7 800,00 €	20%	2 600,00 €			20%	2 600,00 €
Démonstration - reunion	4 000,00 €	60%	2 400,00 €	20%	800,00 €			20%	800,00 €
Actions individuelles agricoles									
Suivis (4 rattachés à la subvention 2016 et 15 en 2017)	Pas de demande en 2018								
Etudes et suivis									
Suivi biologique	3 500,00 €	0%	- €	80%	2 800,00 €			20%	700,00 €
Suivi qualité eau (pesticides + physico-chimique)	26 000,00 €	60%	15 600,00 €	20%	5 200,00 €			20%	5 200,00 €
TRAVAUX									
Travaux restauration continuité Mesneuf	100 000,00 €	80%	80 000,00 €	0%	- €			20%	20 000,00 €
Travaux restauration morphologique	60 000,00 €	60%	36 000,00 €	20%	12 000,00 €		- €	20%	12 000,00 €
Consultation dossier DIG /DLE (commissaire enquêteur + parution au JO)	17 000,00 €	0%	- €	80%	13 600,00 €			20%	3 400,00 €
Travaux Breizh Bocage	176 000,00 €	30%	52 800,00 €			40%	70 400,00 €	30%	52 800,00 €
Démonstration- formation sensibilisation	6 000,00 €	30%	1 800,00 €			40%	2 400,00 €	30%	1 800,00 €
Total SIBV Seiche	439 000,00 €		216 500,00 €		43 700,00 €		72 800,00 €		106 000,00 €

Prévisionnel pour le programme Breizh Bocage (financé à hauteur de 80 %) :

Travaux (176 000 € TTC) et coût d'animation de 42 000 € TTC.

Annexes

- ✚ ***Journée « Démonstration de matériel »***
- ✚ ***Exemple de Fiche projet de restauration du milieu Bourbarré***
- ✚ ***Exemple d'étude et d'inventaire du bocage (Louvigné de Bais)***
- ✚ ***Fiches chantiers des travaux CTMA 2017***
- ✚ ***Les flashs techniques agricoles (2 flashs sont parus en 2017)***
- ✚ ***Compte rendu du comité de pilotage annuel 2017***
- ✚ ***Articles de presse***

Démonstration de matériels d'entretien du bocage

Noyal Châtillon-sur-Seiche – 28 Novembre



Contacts :

Malo LETONTURIER

Fédération des Cuma Bretagne Ille Armor
Animateur agronomie, machinisme
06.31.45.10.19
02.23.48.29.69

Camille GILLARD – Animatrice Agricole
Etienne GOUËSET - Technicien Bocage

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche
06.72.94.49.86
02.99.00.76.41

10h - 17h

Entrée libre



Fendeuse de bois – Multi-éclats

80 tonnes de poussée
Grappin 6m30
Grille de fendage : 28 éclats
Bois de 80 cm de diamètre



Combiné scieur-fendeur

Bois entre 15 et 40 cm de diamètre



Scie automatique

Bois entre 5 et 20 cm de diamètre



Grappin coupeur ou Pince à bois

Taille propre et rapide
Coupe troncs jusqu'à 40 cm de diamètre



Déchetuse à bois

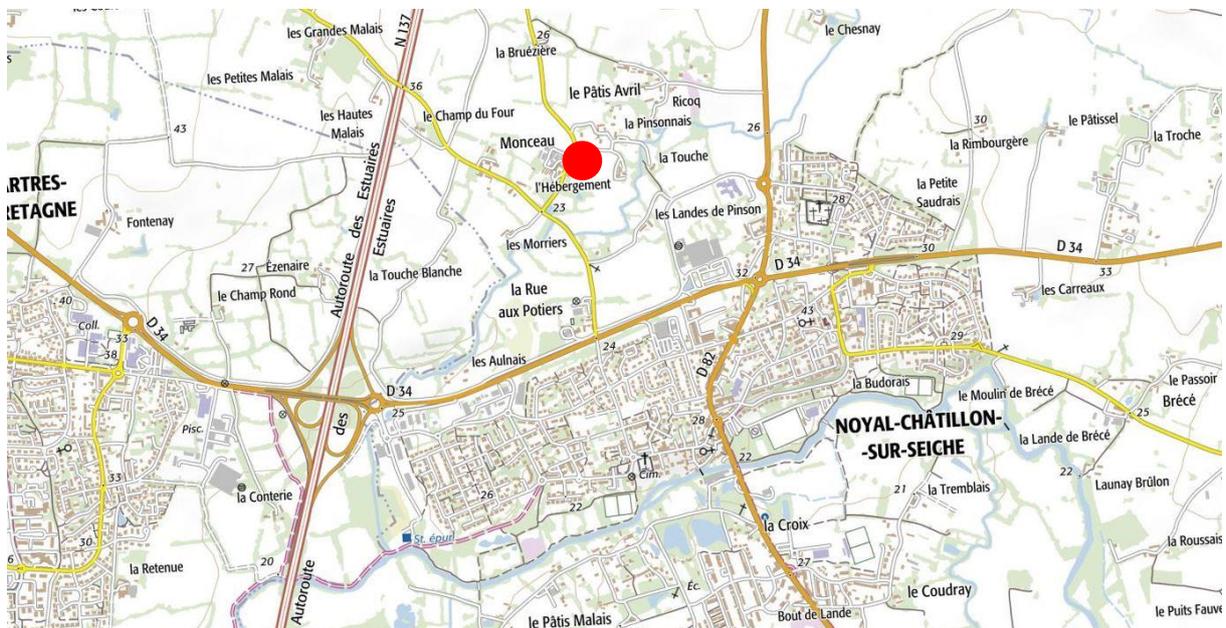
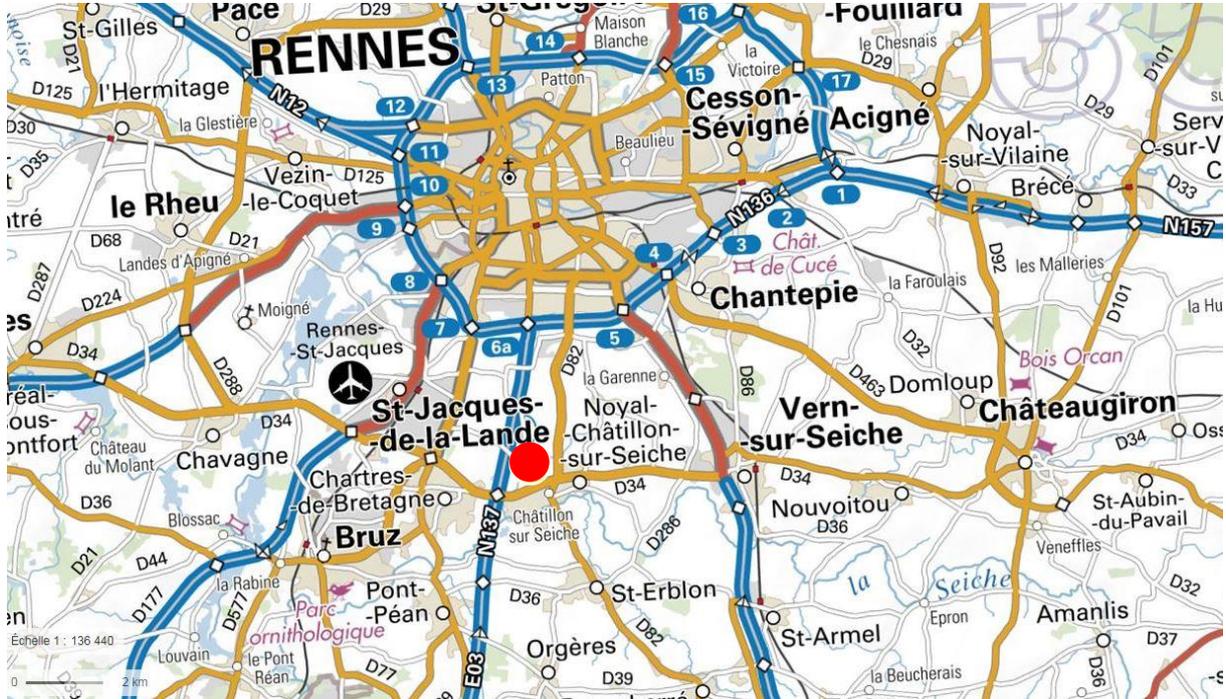


Broyeur de branches

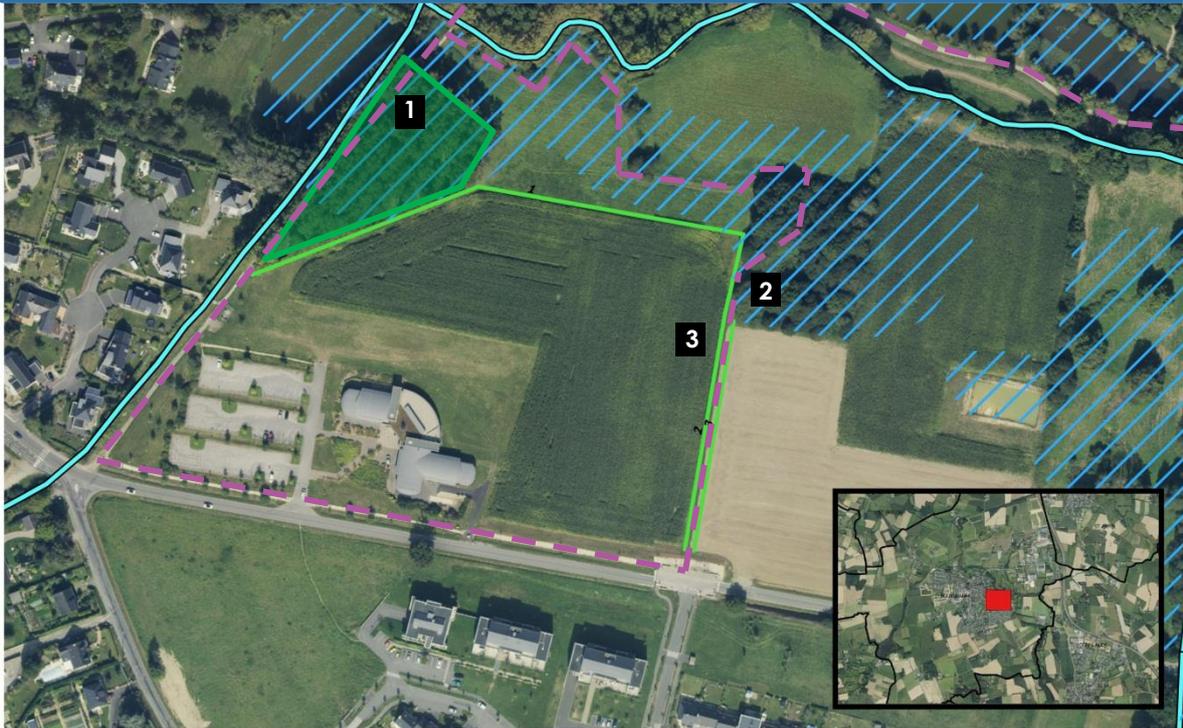
Broie les résidus de taille

Adresse :

**L'Herbergement – NOYAL CHATILLON-SUR-SEICHE
(ou « L'Hébergement », selon GPS)**



Projet de restauration du milieu naturel – Commune de Bourbarré



Légende

- Inventaire des zones humides
- Cours d'eau
- Projet de talus planté
- Sentier pédestre
- Projet de régénération
- Panneaux ludiques

- **Protection de la zone humide**

Suite à l'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Seiche, il a été proposé à la commune de restaurer le milieu naturel sur le site de « Les Dômes de l'Ise ». Au vue de la pente de la parcelle cultivée vers la zone humide, un talus sera créé en bas fond pour forcer l'infiltration dans le sol des ruissellements. Des essences adaptées seront plantées sur le talus (chênes, noisetiers, charme, érable champêtre etc). Ce linéaire permettra également de connecter les 2 bosquets, et pourra être longé par la faune.

- **Création d'un chemin creux**

Deux talus seront également plantés (linéaire 2 et 3) le long d'un chemin de randonnée. Entre deux hauts talus, le sentier aura l'aspect des chemins creux d'antan. Des essences fruitières et récréatives pourront être plantées (merisiers, pommiers et poiriers sauvages, sureaux, alisier, noisetiers, tilleuls etc).

- **Régénération du bosquet**

La peupleraie a été arasée en septembre pour l'exploitation du bois, laissant un vaste espace ouvert. La commune souhaitant obtenir à nouveau une zone de boisement, il a été décidé de régénérer naturellement ce boisement.

Cette technique s'effectue en plusieurs étapes. Il ne s'agit pas de laisser l'espace à l'abandon, mais d'observer l'évolution et d'intervenir à certains moments pour conduire la régénération vers l'écosystème souhaité.

Les étapes :

- 1) Lors de l'abatage des peupliers, les chênes présents sur la station ont été laissés sur place, et serviront « d'ensemenceur ». Ces arbres ont déjà fourni une glandée, et le sol est déjà tapissé de glands autour de ces chênes. D'autant plus que l'exploitation des peupliers a laissé un mulch de copeaux de bois sur le site.



- 2) Afin d'accélérer la régénération, une caisse de glands a été récoltée dans un bosquet proche, et des enfants sont venus les semer partout sur le site. Les chênes ensemenceurs n'étant pas nombreux et mal répartis sur le site, cette technique permet d'assurer des pousses de chênes sur l'ensemble de la station. D'autres essences adaptées pourront aussi pousser grâce à la distribution des graines par la faune et le vent (aulne, noisetier, saule, frêne, aubépine, prunelier, sureau).



- 3) Aujourd'hui l'expérimentation consiste à ne plus du tout intervenir durant les 2 ou 3 prochaines années. La friche va se développer, en même temps que les jeunes arbres, les protégeant ainsi du gibier pouvant les abîmer. Lorsque les arbres traverseront le roncier, les interventions commenceront (sélection des arbres, début du nettoyage de la friche)

- **Installation de panneaux ludiques**

Afin de sensibiliser le grand public sur la démarche de restauration du milieu naturel, des panneaux d'informations pourront être installés, le site situé en milieu périurbain étant très passant (du fait de nombreux sentiers pédestres et de la présence de l'étang).

- **Panneau n°1 (cf carte) : « régénération naturelle assistée du bosquet »**
 - ⇒ Intérêt de la technique, les étapes d'évolution et d'intervention, etc.
- **Panneau n°2 : « rôle du talus planté »**
 - ⇒ Fonctionnement du complexe talus de bas-fond/zone humide, Intérêt des zones humides
- **Panneau n°3 : « rôle du bocage »**
 - ⇒ Généralité sur le bocage, axé sur la biodiversité

Bocage identifié dans le PLU de Louvigné de Baie

